

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SDIS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

Préavis PR25.03CD

Budget 2026

Rapport de la Commission de gestion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La commission de gestion, composée de Madame Isabelle DISERENS, Messieurs Tony MANGONE, Patric MARTIN, Olivier PONCET et Yves GUILLOUD, s'est réunie le mercredi 6 août 2025 à la caserne d'Yverdon-les-Bains, en présence de Messieurs Christian WEILER, Président du Comité de direction, Hervé Kemmling, vice-président du Comité de direction et du Major instructeur Éric STAUFFER, Commandant du SDIS Régional du Nord vaudois, pour présentation, discussion et obtention des éventuelles informations nécessaires à la compréhension du préavis PR25.03CD concernant budget 2026 de l'association.

Observations

Le budget 2026 présente une augmentation des charges, de l'ordre de CHF 195'400.--, ainsi que des recettes, pour un montant de CHF 77'000.--. Il en résulte donc une augmentation du coût net de CHF 118'400.--. Ce qui représente une augmentation d'environ CHF 2.--/habitant.

Après avoir passé en revue les documents, la commission de gestion souhaite mettre les points suivants en évidence :

301 010 : Soldes

L'augmentation de cette position est la conséquence de :

- Une estimation en hausse des heures d'intervention consécutive à la tendance constatée lors des dernières années,
- L'augmentation du tarif horaire des soldes pour exercice (+ 1 CHF/h). Le tarif actuel des soldes pour exercice est un des plus bas du canton, il a donc été augmenté à CHF 26.--/h (CHF 25.--/h actuellement),
- La tenue de la revue quinquennale en 2026. Cette dépense extraordinaire sera partiellement compensée en agissant sur certaines formations,
- Une révision de la ventilation des heures engendrant un calcul plus précis des heures budgétées, notamment en ce qui concerne les heures relatives au séance d'information ainsi que de travail,
- Une tendance générale à l'augmentation des heures de formation et de l'effectif du DPS.

301 020 : Indemnisations

Lors de l'établissement des comptes 2024, il avait été découvert une erreur de ventilation, faisant suite au passage de MCH1 à MCH2. Erreur relevée et expliquée dans le rapport de gestion 2024. Cette erreur a été corrigée pour le budget 2026. À l'époque certaines indemnités forfaitaires ou pour inconvénient de service avait été imputée sous la position 309 910 Remboursement de frais forfaitaire.

309 900 : Autres charges de personnels

L'augmentation de ce poste s'explique principalement par les deux éléments suivants :

- Les frais de subsistance du personnel pour la revue quinquennale ainsi que pour la soirée de remerciements au personnel et à leur famille,
- l'allocation d'un montant de CHF 10'000.— pour des mesures sociales dans le cadre d'un programme de fidélisation du personnel, dont les contours sont encore à définir, mais avec l'objectif d'un déploiement dès 2026.

309 910 : Remboursement de frais forfaitaires

Comme indiqué plus haut, ce poste est allégé par les charges dorénavant reportée sous poste 301 020 Indemnisations.

311 110 : Achats de véhicules

Aucune acquisition de véhicules n'étant planifiée avant 2028, ce poste ne sera utilisé. Cependant, il ne s'agit pas réellement d'une économie puisque le prélèvement dans le fonds de réserve n'est pas effectué.

311 300 : Matériel informatique

Actuellement le système informatique du SDIS Nord vaudois est hébergé sur les serveurs de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Cet hébergement créé cependant quelques problèmes pour les utilisateurs qui ne font pas partie du personnel de la ville et qui ne bénéficient ainsi pas des accès nécessaires pour un fonctionnement des plus efficient.

Un montant a donc été budgeté afin de permettre au CoDir de valider le choix et d'effectuer la transition vers le nouveau prestataire informatique.

363 400 : Jeunes sapeurs pompiers

Le regroupement de l'ensemble des groupes JSP sous la bannière du SDIS NV est effectuée tandis que leur fonctionnement est en cours de stabilisation. Un montant plus ou moins identique à l'année 2025 a été budgeté. Les comptes de l'année 2025 permettront de tirer un premier bilan de cette première année de fonctionnement.

Conclusion

La Commission de gestion remercie les représentants de l'exécutif ainsi que le Commandant du SDIS Régional du Nord-vaudois pour leur disponibilité, les échanges ainsi que les explications fournies.

Le budget 2026 est présenté de manière claire, détaillée et transparente.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis qui décide :

Article 1 : Le budget 2026 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois est adopté tel que présenté dans le préavis PR25.03CD.

	Mouvement financier
Charges	CHF 4'302'100.00
Recettes	CHF 1'349'200.00
Contribution spéciale Yverdon	CHF 303'320.00
Résultat (à financer selon clé de répartition)	CHF 2'649'580.00

Pour la Commission de gestion :

Isabelle DISERENS

Donneloye



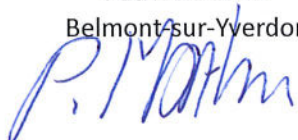
Tony MANGONE

Suscévaz



Patric MARTIN

Belmont-sur-Yverdon



Olivier PONCET

Champvent



Yves GUILLOUD, rapporteur

Champagne

